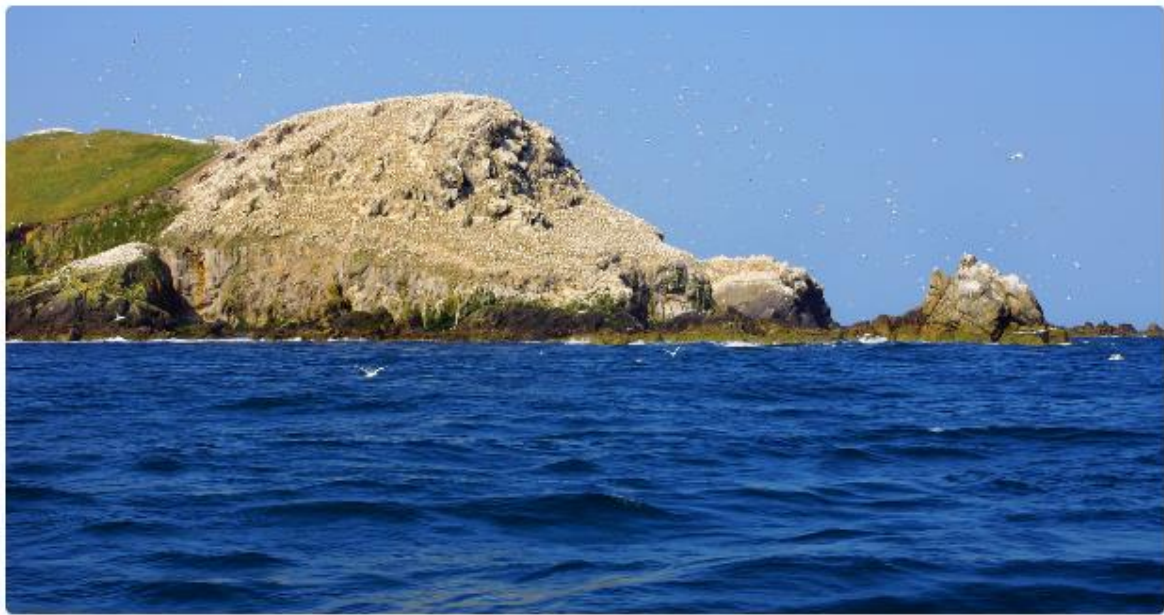


La Réserve naturelle nationale des Sept-Îles est agrandie et devient la plus vaste de l'Hexagone



L'île Rouzic, dans la Réserve naturelle nationale des Sept-Îles, dans les Côtes d'Armor. © photlook

L'extension de la réserve naturelle nationale des Sept-Îles (Côtes d'Armor) a été inaugurée ce 25 août 2023, lors d'un déplacement de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, Hervé Berville, secrétaire d'État à la Mer, et Sarah El Haïry, nouvelle secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale biodiversité en mer.

Sa surface passe de 280 à 19 700 hectares, couvrant désormais l'ensemble des îles de l'archipel et le domaine public maritime qui les entoure. La surface terrestre est aussi doublée (80 ha). Une zone de quiétude pour les oiseaux marins en protection forte est créée en mer au nord de l'île Rouzic, ainsi qu'une zone de protection renforcée de 130 hectares autour de l'île, qui sera interdite d'accès du 1^{er} avril au 31 août.

Le site abrite la quasi-totalité des populations françaises de macareux moine et de fous de Bassan, et le premier site de reproduction de phoques gris en France. Il est aussi régulièrement fréquenté par des marsouins ou encore des dauphins communs. Au total, ce sont plus d'un millier d'espèces sous-marines qui y ont été recensées.

L'extension, signée par décret le 19 juillet dernier, est issue d'une concertation engagée en 2018. L'inauguration s'est faite en présence de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui gère la réserve depuis sa création en 1976. Son président, Allain Bougrain-Dubourg, salue une « *collaboration réussie avec l'État et les différents acteurs du territoire pour protéger durablement un patrimoine naturel inestimable* ».



Fanny Bénard, journaliste
Rédactrice spécialisée